Le vaccin COVISHIELD® a obtenu une ATU d'urgence au Maroc

Abderrahim DERRAJI - 2021-01-06 17:52:46 - Vu sur pharmacie.ma

Le ministère de la Santé, et après avoir consulté la Commission nationale consultative le 4 janvier 2021, a octroyé aujourd'hui une autorisation temporaire d'utilisation d'urgence au vaccin COVISHIELD®. Cette ATU d'Urgence est valable pour une durée de 12 mois. Il s'agit d'un vaccin recombinant contre le Coronavirus ChAdO×1 nCoV-19 injectable présenté sous forme 5 flacons : flacon de 0,5 ml (1 dose), flacon de 1 ml (2 doses), flacon de 2,5 ml (5 doses), flacon de 5ml (10 doses) et flacon de 10 ml (20 doses). Le site de production et de contrôle de la substance active mentionné sur cette ATU d'urgence est Serum Institute of India sous licence d'AstraZeneca. Ce vaccin est indiqué pour l'immunisation active des personnes âgées de plus de 18 ans pour la prévention de la Covid-19. Il est administré en IM à raison de deux doses de 0,5 ml qui doivent être inoculées avec un intervalle de 4 à 12 semaines. Ce vaccin a une durée de validité de six mois et doit être conservé à l'abri de la lumière entre 2°C et 8°C. En ce qui concerne les vaccins multi-doses, ils doivent être utilisés dans les six heures qui suivent l'ouverture du flacon. Lien de l'ATU